

Base d'archive institutionnelle Bourgogne – Franche-Comté

**ARTUR-BFC (Archive des Travaux
Universitaires et de la Recherche)**

Martine Pochard, SCD de l'Université de Franche-Comté (martine.pochard@univ-fcomte.fr)

Plan

- Les établissements : UFC et uB
- Le PRES
- Diffusion de la littérature scientifique
 - Une base interrégionale (ARTUR-BFC)
 - Historique (ARTUR-FC)
 - ARTUR-BFC aujourd'hui et demain
- Politiques des établissements face à l'Open Access

Les établissements

Université de Franche-Comté

Pluridisciplinaire

- 21 272 étudiants
- 690 thèses en préparation / 150 thèses environ par an
- 4 ED, dont 3 cohabilitées avec l'Université de Bourgogne
- 27 laboratoires de recherche et 795 chercheurs / enseignants-chercheurs

DL électronique pour les thèses : 1^{er} janvier 2011

Université de Bourgogne

Pluridisciplinaire

- 27 000 étudiants
- 1079 thèses en préparation / 200 - 225 thèses par an
- 4 ED, dont 3 cohabilitées avec l'Université de Bourgogne
- 28 laboratoires de recherche et 1200 chercheurs / enseignants-chercheurs

DL électronique pour les thèses: 1^{er} janvier 2010

Rapprochement des 2 universités

- **Les établissements :**

- 2007 : Création du PRES UFC / UB
- 2011 : Mutualisations (fusion d'écoles doctorales)
- **2014 : COMUE** (Communauté d'Universités et d'Etablissements) : uB, UFC, UTBM, Ensmm, AgroSup

- **Les SCD :**

- Diverses mutualisations dont la **Valorisation de la production scientifique**

Une initiative précoce à l'UFC

- 2001, une proposition du SCD :
 - une base bibliographique de signalement des travaux scientifiques produits au sein de l'établissement
 - Bien accepté par les chercheurs
- 2002, le mouvement pour l'Open Access prend de l'ampleur en France
 - Modification du projet du SCD : une base d'archive ouverte (accès aux documents)
 - Beaucoup de réticences chez les chercheurs...

Les premiers pas

- **2003 – 2004** : acquisition par le SCD d'un outil de diffusion sur le web (propriétaire)
 - Spécifications et développements pour adapter l'outil aux recommandations OAI-PMH
 - En parallèle : communication au sein de l'établissement (3 équipes présidentielles successives...)
- **2005** : mise en production de la base et officialisation en Conseil Scientifique de « **ARTUR-FC** »
- Les documents déposés :
 - Thèses de doctorat
 - Mémoires de DEA (dans le cadre d'un PPF)
 - Thèses d'exercice
 - HDR (mathématiques)
 - Congrès

L'évaluation de la recherche

- 2008 : une préoccupation grandissante des établissements :
 - Rendre **plus visible** la recherche produite en leur sein (le palmarès de Shanghai)
 - Mieux **évaluer** cette recherche
- **A l'UFC :**
 - Le SCD propose la base ARTUR-FC comme lieu unique de dépôt et de diffusion de la littérature scientifique,
 - Mais :
 - Certains laboratoires déposent déjà dans HAL...
 - L'outil du SCD n'est techniquement pas prêt pour des échanges avec HAL (ni avec un outil de gestion de la recherche)
- Proposition :
 - Les thèses dans ARTUR-FC
 - Les autres publications dans HAL
 - Majoritairement les références bibliographiques
 - Consigne non suivie par les labos non CNRS

La diffusion en ligne des thèses

- Un large consensus autour de cette diffusion (un travail scientifique mais aussi un diplôme universitaire)
- Un moyen d'introduire en douceur le libre accès au texte intégral (pour une extension à long terme vers d'autres types de publications)
- Une large communication auprès des écoles doctorales et des doctorants
- Validation du **dépôt électronique des thèses** par le Conseil Scientifique en **décembre 2008** :

(Date DL électronique retenu par l'Abes : 2011)

Naissance d'ARTUR-BFC

- 2010 : choix commun du logiciel ORI-OAI pour la diffusion des thèses
- 2011 : cahier des charges à l'uB pour le dépôt et la diffusion des thèses au format électronique (1 partie « PRES »)
- 2012 - 2013 : Un groupe de travail interrégional :
 - CC complété par le SCD de l'UFC (ses propres données et besoins)
 - Elaboration d'une interface de consultation publique
 - Harmonisation des vocabulaires
- **Printemps 2013 : mise en production d'ARTUR-BFC**

L'harmonisation des pratiques

- **Alimentation d'ARTUR-BFC via STAR :**
 - uB dans STAR depuis 2010
 - UFC choisit le dépôt en amont dans STAR (Pas encore de webservice entre ORI-OAI et IdRef)
- **Harmonisations des vocabulaires :**
 - Description des affiliations dans le Sudoc (établissements, écoles doctorales et laboratoires)
 - Indexations « matières » :
 - Domaines de soutenance : une liste commune
 - Indices Dewey : une liste commune d'indices validés (pour l'interrogation thématique dans ARTUR)
 - Correspondances entre codes AMS, NLM et indices Dewey (feuilletage thématique)

Les workflows utilisés dans ORI-OAI

- Thèses : TEF
- Rapports de stages des IUT de l'uB :TEF « easy » modifié
- HDR :TEF modifié (en cours)
- Mémoires de masters : DC + ajout champs (en cours)

L'interface de consultation publique

- **2 onglets : Thèses et Rapports de stage IUT :**

Prévoir d'autres onglets (dont l'un pour les productions scientifiques)

La recherche :

- Simple
- Avancée :
 - Auteur, titre, résumé, mots-clés, directeur de thèse
 - Langues (8 + « autre »)
 - Les tutelles : ED, labos, domaine de soutenance, établissement, droits d'accès et année de soutenance
- Par feuilletage :
 - Thématique (Indices Dewey à 3 niveaux)
 - Par laboratoires

Le contenu d'ARTUR-BFC

Aujourd'hui : presque 1000 documents dont plus de 900 thèses

- **UB** :

- Thèses (soutenues depuis 2010)
- Rapports de stage IUT (depuis 2012)

- **UFC**

- Thèses soutenues entre 2005 et 2010 (rétrospectif Artur-FC)
- Thèses soutenues depuis 2011 (Saisie du rétrospectif 2011 - 2013 en cours depuis janvier 2013)
- Les autres types de documents figurant dans ARTUR-FC : en attente de saisie (finalisation des WF mémoires et HDR)

Le contenu d'ARTUR-BFC

Demain :

Pour les 2 établissements :

- A court terme :
 - Mémoires de masters (des demandes dans les UFR)
 - HDR
- A moyen terme :
 - Thèses d'exercices
- A plus ou moins long terme :
 - Moissonner HAL pour les publications signalées au titre des 2 établissements
 - **Une valorisation patrimoniale de l'ensemble des productions, au niveau interrégional, dans un lieu unique**

Les choix techniques

- 3 serveurs :
 - 1 dans chaque établissement
 - 1 pour l'interface commune ARTUR-BFC (pas tous les modules)

- Les raisons de ce choix :

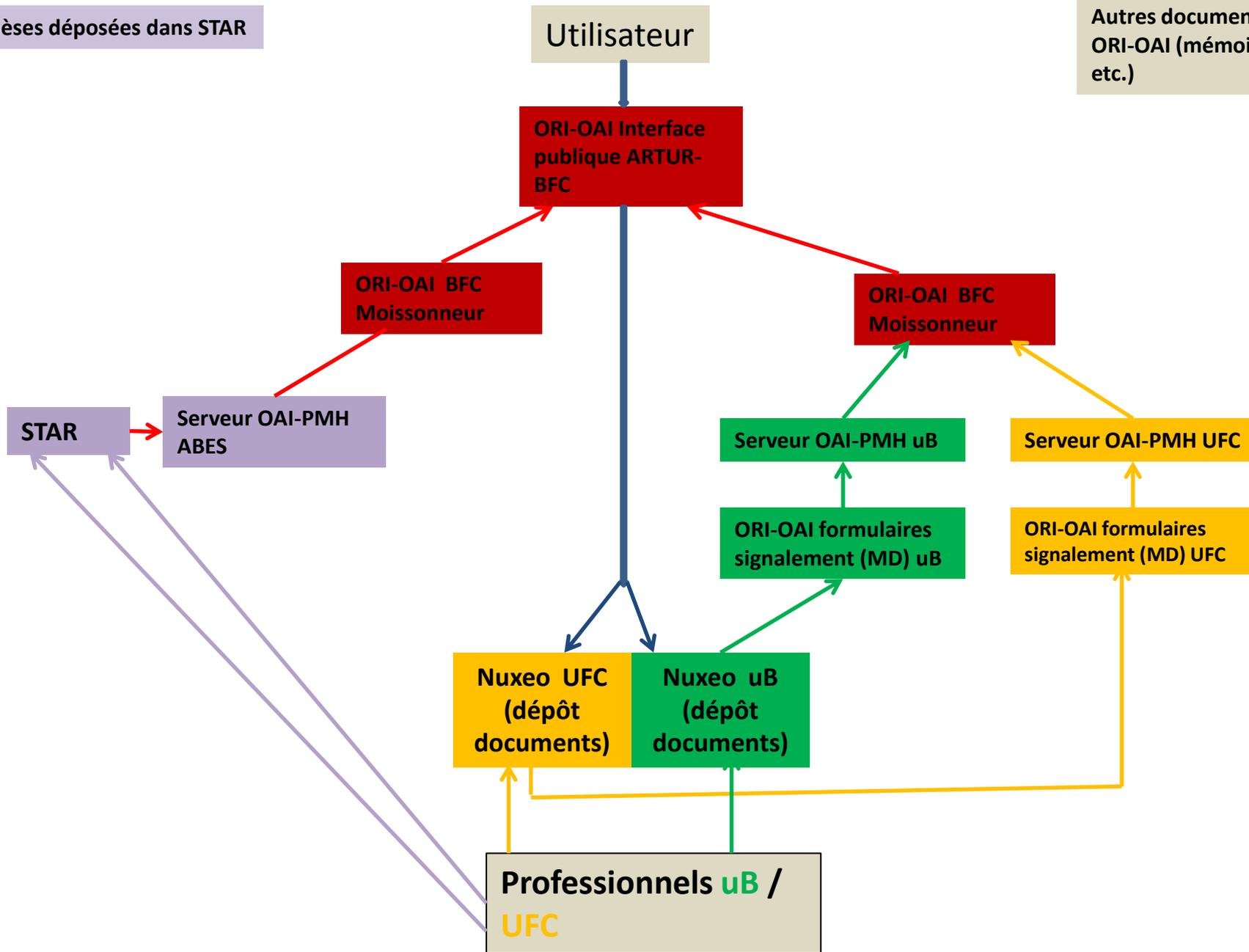
A l'époque des 1ères réflexions :

- Incertitude sur l'évolution politique du PRES
- Choix différents des types de documents à diffuser (autres que thèses)
 - uB : les thèses et les rapports de stages / UFC : retrouver les types de documents déposés dans ARTUR-FC depuis 2005
- Périmètre d'Artur-BFC :
 - Diffuser l'ensemble des productions respectives dans l'interface commune ?
 - Diffuser certains types de documents dans les interfaces locales ?

Schéma d'alimentation des serveurs et de diffusion des ressources

Thèses déposées dans STAR

Autres documents dans ORI-OAI (mémoires, HDR, etc.)



Moyens financiers techniques

Acquisition des serveurs pour ORI-OAI :

- A l'UFC : 1 (acquis par la DSI, 1 brique de l'ENT Esup Portal)
- A l'uB : 2
 - ORI-OAI uB
 - ARTUR-BFC(acquis par la DSI)

Moyens humains : la gestion d'ARTUR-BFC

- **UB :**

- Un chef de projet SCD
- Un informaticien SCD

- **UFC**

- Un chef de projet SCD

(La plate-forme générale ORI-OAI est administrée par la cellule TICE de l'université)

→ l'essentiel du travail technique a été et est assuré par l'uB (ie développement de nouveaux Workflows pour les types de documents)

Moyens humains : l'alimentation d'ARTUR-BFC

Aujourd'hui :

. UB :

- . Thèses (via Star) :
 - Les ED (réception documents, STAR : rôles SCOL et FICH)
 - 3 BAS : rôle BIBL et VALID (2 correspondants STAR : rôle de support)

. Rapports de stage IUT :

- 1 BAS de l'IUT

. UFC :

- . Thèses (via Star): 4 BAS (rôles SCOL, BIBL, FICH).
Validation par les 2 correspondants STAR
- . Autres types de documents : le chef de projet

Demain : Périmètre étendu □ prévoir plus de personnels au sein des SCD !

Open Access et politiques des établissements

• UFC :

- Pas de politique affichée en faveur de l'Open Access :
 - dépôt dans HAL (signalements essentiellement) :
 - Obligatoire pour les labos CNRS,
 - Peu pratiqué par les autres (mais une réflexion en cours)
 - Pas encore de portail dans HAL (mais en cours de réalisation)
 - Collaboration du **service juridique** (modèles lettres aux éditeurs et co-auteurs, formulaires autorisation diffusion)
 - En mars 2014 : validation par la Commission Recherche du dépôt des HDR dans ARTUR-BFC (incitation des chercheurs)
- La communication sur le libre accès (SCD) :
 - Formations des doctorants (DocAdoct)
 - Interventions ponctuelles dans des labos (à systématiser, mieux que les grands rassemblements)

Insister sur les intérêts pour la communauté scientifique (valorisation, visibilité)

Open Access et politiques des établissements

- uB :
 - Pas de politique affichée en faveur de l'Open Access
 - Un enseignant chercheur « Open Access » depuis de nombreuses années :
 - Incitation des laboratoires à déposer dans HAL
 - Création d'un portail uB dans HAL
 - Dépôts dans HAL : signalement des références bibliographiques majoritairement

Conclusion

- La question de la diffusion de la littérature scientifique dans des archives institutionnelles évolue très lentement
- Les bibliothèques en sont le plus souvent les initiateurs
- Les établissements : intérêt pour l'évaluation de la recherche et les questions bibliométriques
 - Parvenir à concilier les 2 ?
- Un espoir : UE « Horizon 2020 » ?

Les publications issues de programmes de recherche cofinancés par l'UE devront être diffusées en accès libre soit dans une archive ouverte (« voie verte ») soit dans un journal (« voie dorée »)...